

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Commune de GRANE

## REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS

Par arrêté n°135/2021 en date du 15 mars 2021, le Président de la Communauté de Communes du Val de Drôme en Biovallée (CCVD) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et du projet de Périmètre Délimité des Abords (PDA) de la commune de GRANE.

A cet effet, Monsieur Jean-Luc VERNIER, architecte-urbanisme, ingénieur en chef de la fonction publique territoriale, retraité, a été désigné par le Tribunal Administratif de Grenoble comme commissaire enquêteur.

**L'enquête se déroulera du mardi 6 avril 2021 au vendredi 7 mai 2021 inclus, soit 32 jours consécutifs.**

Les pièces du dossier du projet de PLU et du projet de PDA en version papier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public et consultables pendant toute la durée de l'enquête :

- à la **Mairie de GRANE**, 1 grande rue, 26400 GRANE aux jours et heures habituels d'ouverture au public : **du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30**
- une version numérique du dossier sera également consultable en mairie sur un poste informatique aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

**Le dossier d'enquête dans ses versions papier et numérique sera également tenu à la disposition du public et consultable pendant toute la durée de l'enquête :**

- à la **CCVD**, Ecosite du Val de Drôme 96 ronde des Alisiers à EURRE (26400) du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ; le vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.
- La version numérique du dossier sera consultable à la CCVD sur un poste informatique aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
- Le dossier mis à l'enquête pourra également être consulté sur le site internet de la CCVD : <https://www.valdedrome.com> – Rubrique « Vie quotidienne – Urbanisme/Habitat- Aménagement et Urbanisme – Consulter les PLU en cours d'élaboration – Commune de Grâne

Toutes observations, propositions et contre-propositions pourront être formulées et transmises, pendant la durée de l'enquête, selon les modalités suivantes :

- soit consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie,
- soit adressées par courrier au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Grâne, 1 grande rue, 26400 GRANE, « Révision du Plan Local d'Urbanisme et projet de Périmètre Délimité des Abords de la commune de Grâne »
- soit adressées par courrier électronique au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : [elaboration.PLU@val-de-drome.com](mailto:elaboration.PLU@val-de-drome.com), en précisant l'objet suivant : « Révision du Plan Local d'Urbanisme et projet de Périmètre Délimité des Abords de la commune de Grâne »

Les observations et propositions consignées dans le registre d'enquête ou adressées par courrier postal sont consultables en mairie. Celles adressées par courrier postal ou électronique sont consultables en ligne sur le site internet de la CCVD : <https://www.valdedrome.com> – Rubrique « Vie quotidienne – Urbanisme/Habitat– Aménagement et Urbanisme – Consulter les PLU en cours d'élaboration – Commune de Grâne »

Le commissaire enquêteur sera présent pour recevoir les observations écrites et orales du public, en Mairie de GRANE. Dans le contexte d'épidémie de COVID-19, les mesures sanitaires en vigueur devront être respectées, tant pour la consultation du dossier d'enquête que pour les permanences du commissaire enquêteur. Ainsi, il sera demandé à tous de :

- Porter obligatoirement un masque ;
- Se désinfecter les mains avant manipulation du dossier d'enquête et du registre permettant de consigner les observations ;
- Apporter son propre stylo afin de pouvoir consigner les observations dans le registre d'enquête ouvert.

Les permanences en présentiel du commissaire enquêteur auront lieu en Mairie de Grâne aux dates et heures suivantes :

- **Mardi 6 avril 2021 de 9h00 à 12h00**
- **Samedi 24 avril 2021 de 9h00 à 12h00 (les locaux seront accessibles au public)**
- **Vendredi 30 avril 2021 de 14h00 à 17h00**
- **Vendredi 7 mai 2021 de 14h00 à 17h00**

Compte tenu du contexte COVID 19 et pour favoriser au maximum la participation du public, il est possible de prendre un rendez-vous téléphonique avec le commissaire enquêteur pendant ses permanences. Pour prendre rendez-vous, le numéro à contacter est le 04.75.62.61.21 (standard de la mairie de Grâne).

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables en Mairie de Grâne et au siège de la CCVD, sur le site internet de la CCVD et à la Préfecture aux jours et heures habituels d'ouverture, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête, les projets de PLU et de PDA pourront éventuellement être modifiés et les décisions pouvant être adoptées par le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Val de Drôme en Biovallée sont l'approbation du PLU et l'accord du PDA, après avis du Conseil Municipal.

L'autorité compétente pour prendre ces décisions à l'issue de l'enquête est le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Val de Drôme en Biovallée (sous la forme d'une délibération).

Toute information relative à cette enquête pourra être demandée à Madame Isabelle VINCENT, directrice du service urbanisme et habitat de la CCVD, à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Val de Drôme en Biovallée, Monsieur Jean SERRET ou à Monsieur Loïc MOREL, Vice-Président en charge de l'aménagement du territoire.